

Inscription annuelle des mercredis en APS (Accueil PériScolaire)

NOM de l'enfant :

PRÉNOM de l'enfant :

ÉCOLE :

CLASSE :

	Année 2022/2023
Péricentre Mercredi matin 7h30/9h00	
mercredi matin sans repas 9h/12h	
mercredi matin avec repas 9h/14h	
mercredi Journée 9h/18h	
mercredi après-midi avec repas 12h/18h	
mercredi Après-midi sans repas 14h/18h	
Péricentre mercredi soir 18h/18h30	

Mettre une croix dans les cases de présence

- ❖ Le repas est à réserver en mairie
- ❖ En demi-journée 12h00 ou 14h00 sont les horaires de départ ou d'arrivée
- ❖ Vous avez la possibilité de venir chercher votre enfant à partir de 16h45